



## **Plan Avenir Montagnes, 10 M€ seront consacrés à la restauration de 1000 km de sentiers de montagne**

mercredi 18 août 2021, par [lpe](#)

Répercussions économiques de la crise sanitaire, changement climatique ou encore érosion de la biodiversité : les stations de montagne sont aujourd'hui confrontées à de nombreux défis.

Le Plan Avenir Montagnes, lancé le 27 mai dernier par le Premier Ministre, est doté d'un Fonds d'investissement de 300 M€ Etat-Régions, visant à développer dans les territoires de montagne, une offre touristique toutes saisons, respectueuse de la biodiversité et des paysages et sobre en ressources naturelles et foncières.

L'attractivité de la montagne accentue les pressions sur la biodiversité et accroît la fréquentation de ses sentiers de randonnée.

C'est pourquoi 10 M€ seront consacrés à la restauration de 1000km de sentiers de montagne. L'objectif est d'offrir de nouvelles opportunités de découverte de la nature de montagne.

Les opérations accompagnées financièrement porteront notamment sur la signalétique, la restauration de sentiers et de leurs équipements annexes, la mise en accessibilité de certains tronçons pour des personnes à mobilité réduite, la préservation de la quiétude de zones écologiquement très sensibles ou encore la restauration de trames nocturnes préservées des pollutions lumineuses.

Bérangère Abba invite les collectivités territoriales, syndicats mixtes, établissements publics, associations et entreprises à déposer leurs projets auprès des commissariats de massif (pour la Corse, auprès du secrétariat général pour les affaires de la Corse). **Une première liste de projets sera sélectionnée fin Septembre 2021.**

En adoptant son schéma directeur des sentiers, le Parc national des Pyrénées s'est doté d'un outil opérationnel pour mobiliser pleinement les moyens du Plan Avenir Montagne.

En complément de la dotation exceptionnelle de 400.000 € au Parc national des Pyrénées pour des premières actions de restauration de sentiers en 2020, l'État amplifie son action au service de ce territoire via les crédits du plan France Relance. Ce sont ainsi **1,7 millions d'euros qui ont été attribués au parc national permettant notamment la restauration de 4 refuges.**

Pour Bérangère Abba, « *Comme de très nombreux acteurs de la montagne, mais avec une plus longue expérience, le Parc national des Pyrénées se mobilise résolument en faveur de la préservation de la biodiversité tout en développant des solutions pour concilier nature et activités humaines. Sur les territoires fragiles de montagne, la préservation et la valorisation des richesses naturelles sont des défis majeurs face au dérèglement climatique et des atouts pour préserver l'activité touristique de ces territoires.* »